



Challenge des Anges 2017
du
CLUB NAUTIQUE DE NICE
INTER SECTIONS
Journée d'animations sportives et ludiques
-0-0-0-0-0-0-0-

REGLEMENT DU CHALLENGE

Version 7 du 20/09/2017

Introduction :

Dans le but de favoriser les contacts entre membres, notamment des différentes sections, le Club Nautique de Nice organise des épreuves nautiques qui mettent en œuvre des équipes composées de membres des différentes sections: l'aviron, le motonautisme, la plage et la voile.

Cette manifestation se déroulera le samedi 7 octobre 2017.

Les bases aviron et voile sont fermées ce jour ; les équipes de moniteurs et les bateaux de sécurité sont entièrement dédiés à cette animation.

Les épreuves sont à la portée de tous, l'objectif est de favoriser les contacts entre les membres au travers d'épreuves sportives et ludiques.

Article 1 : Conditions de participation

Les seules conditions pour participer au Challenge sont :

- d'être membre du Club Nautique de Nice
- d'être à jour de sa licence
- de posséder ou d'avoir déposé suivant les règles des différentes fédérations sportive un certificat médical autorisant la pratique soit de la voile, soit de l'aviron.

Tout participant à une épreuve doit savoir nager.

Article 2 : Constitution des équipes

Les cinq membres des équipes (mixtes par rapport aux sections) seront tirés au sort en respectant l'équilibre entre les membres participants ; les membres appartenant à deux sections (aviron et voile) seront considérés dans le tirage au sort comme des « Joker » L'identification des équipes sera constituée par un ruban de couleur différente porté au poignet et par un teeshirt de la couleur du ruban.

Le choix des nageurs, rameurs et « voileux » sera réalisé par chaque équipe en fonction de sa composition.

Les inscriptions seront closes 2 jours avant le Challenge et les équipes seront constituées à cette date afin que chacune d'entre-elle puisse s'organiser et se préparer.

Article 3 : Nature des épreuves

Les équipes participeront à quatre épreuves :

1. la natation : Epreuve en relais

a. Parcours :

- Bouée placée par la voile à environ 30m de la dalle,
- Chaque membre de l'équipe fait un aller-retour

b. Mode : chaque équipe désigne des nageurs (de un jusqu'à l'ensemble des membres de l'équipe) pour faire l'aller-retour. Le départ se fait dans l'eau devant la dalle, le relais se fait par claquement des mains des nageurs

c. Classement : les temps sont enregistrés par nageur et le temps moyen est calculé en fonction du nombre de nageurs (une équipe de 2 nageurs aura son temps total divisé par 2, une équipe de 5 nageurs aura son temps total divisé par 5)

d. En cas d'impossibilité de nager (présence de méduses, mer forte), appliquer la discipline de remplacement.

2. L'aviron :

a. Parcours : sortie du port - quatrième bouée, aller-retour

b. Sur des quatre de couple barré (tous niveaux et spécialités confondus) effectueront le parcours par groupes de 2 bateaux.

c. Bateaux : Quatre « quatre mer » sont affectés à ces épreuves

d. Chronométrage ; il est assuré par deux membres du comité d'organisation un installé dans le bateau de sécurité, l'autre sur l'épi de la poudrière

e. Classement : il se fait sur la base des temps réalisés par chaque équipe pour l'épreuve de quatre,

f. Ordre de passage (quatre) : Défini par le tirage au sort. les changements s'effectuent sur le ponton.

g. En cas d'impossibilité de ramer (mer forte), appliquer la discipline de remplacement.

h. Ces épreuves doivent se réaliser en respectant les mouvements programmés de bateaux dans le port.

3. La voile :

a. Parcours : « banane » entre deux bouées, mouillé par le chef de base en fonction des conditions météo du jour. Départ de tous les bateaux en même temps. Un coup de sifflet une minute avant le départ puis un autre pour le top départ.

b. Bateaux :

- 10 Catamarans sont dédiés à cette épreuve
- l'épreuve se déroulera suivant le nombre d'équipes en une ou plusieurs séries),

c. Mode : trois membres de l'équipe sont dans un Cata avec la condition suivante : au moins un membre fait partie de la section voile

- d. Décompte des tours ; il est assuré par deux membres du comité d'organisation installés dans le bateau de sécurité
- e. Classement : Il se fait en fonction du plus grand nombre de tours réalisés en 30 minutes
- f. Nombre de manches : en fonction de la météo, le moniteur peut engager plus d'une manche.
- g. Ordre de passage : si deux séries sont nécessaires, définies par le tirage au sort, les changements s'effectuent par transport zodiac.
- h. Pénalités : Une pénalité, correspondant à un 360° du bateau, devra être réalisée si le bateau franchi la ligne de départ avant le coup de sifflet ou si un bateau touche volontairement un autre bateau
- i. En cas d'impossibilité de sortir (pétrole, mer forte), appliquer la discipline de remplacement.

4. Le Paddle

Même système que pour la natation – Parcours définis par les chefs de base aviron et voile en fonction des conditions météo du jour, en principe départ ponton des optimists, sortie du port et tour d'un bateau de sécurité mouillé à la sortie du port et retour : changement à partir du ponton

5. : Disciplines de remplacement

- a. Le quiz Epreuve intellectuelle basée sur les disciplines nautiques qui sont pratiquées au club nautique
 - Tous les membres de chaque équipe participent à cette épreuve : c'est une épreuve collective avec un résultat collectif. Un questionnaire, sous forme QCM, est donné à chaque équipe qui doit y répondre dans un temps limité (30')
 - L'évaluation est faite par les organisateurs qui décomptent les réponses exactes permettant d'appliquer les points de classement
- b. Séries d'ergomètres
 - Les équipes vont s'affronter dans une épreuve d'ergomètre sur une durée de 20' en relais
 - Chaque membre de l'équipe doit ramer au moins 3 mn.
 - Le classement fait sur la base des distances réalisées.

Article 4 : Points de classement et de participation

L'attribution des points est fonction de l'ordre d'arrivée à chaque épreuve sous la forme suivante :

| | | | | | | | | | | |
|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Place | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| Points | 60 | 55 | 50 | 45 | 40 | 35 | 30 | 25 | 20 | 15 |

Les équipes *ex-aequo* reçoivent le même nombre de points correspondant à leur place. L'équipe qui ne termine pas une épreuve (abandon, disqualifié) aura le nombre de point de la dernière équipe moins 10 points.

L'épreuve du quiz (écrit et oral) comprend 60 questions et chaque réponse bonne donne droit à 2 points ; donc pour l'ensemble du quiz = 120 points.

L'équipe gagnante est celle qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

Article 6 : Horaire des épreuves

Dans la mesure du possible les épreuves se déroulent dans l'ordre suivant :

9 h : aviron –Paddle - natation 14 h : Voile - 17 h : remise des prix

La réunion des chefs d'équipe se fait à partir de 8 h le samedi.

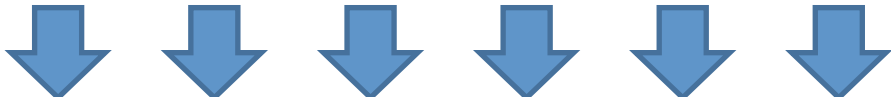
Article 7 : Comité d'organisation

Il est composé de :

- Des présidents de section
- De un moniteur par section
- Des bénévoles pour le chronométrage, la gestion des mouvements des bateaux et le suivi du respect du règlement

Article 8 : Organisation de la journée en fonction du nombre de participants

L'objectif étant de toujours proposer une activité aux participants, quitte à avoir simultanément deux types d'épreuves en cours (aviron et paddle par exemple)

| Horaires | Equipe 1 | Equipe 2 | Equipe 3 | Equipe 4 | Equipe 5 | Equipe 6 |
|----------|--|----------|----------|----------|----------|----------|
| |  | | | | | |
| 9h | AVIRON | | PADDLE | | NATATION | |
| 9H40 | NATATION | | AVIRON | | PADDLE | |
| 10H20 | PADDLE | | NATATION | | AVIRON | |
| 11H | Finales aviron (les meilleurs, les derniers) | | | | | |
| 12h 20 | Fin de la matinée | | | | | |
| 14h | Epreuves de voile | | | | | |

Au delà de 6 équipes, augmenter le nombre de bateaux/équipes en course